4e CIRCONSCRIPTION MONTPELLIER LODEVE

République Française
Département de l'Hérault

ELECTIONS LEGISLATIVES DE MARS 1993

SOLIDARITE MONTPELLIER-HERAULT



Georges FRÊCHE

Maire de Montpellier - Député de Montpellier Lodève - H.E.C., Professeur à la Faculté de Droit

Suppléant : Guy LASSALVY

Cardiologue, Maire de Gignac

Vous n'ignorez pas que mon cœur est à gauche, mais sans dogmatisme. C'est pourquoi je revendique de pouvoir affirmer des positions, qui si elles bousculent les compromis désuets, ont pour seul souci l'intérêt général.

Demain comme hier, fidèle mais en toute liberté, je souhaite représenter chacune et chacun d'entre vous, avec sincérité, efficacité, honnêteté et tolérance.

G. Frêche

Vu, le Candidat

Georges FRÊCHE,
P.S. - M.R.G. - Forces de Progrès



Avec André Vézinhet, Sénateur de l'Hérault, Conseiller général, Président de l'OPAC.



Visite du marché d'Aniane, en compagnie d'André Ruiz, Maire, Vice-président du Conseil Général.

En visite à Lacoste, avec Louis Nicollin, Président du Montpellier-Hérault Sporting Club, Co-président du Comité de Soutien.

Avec G. Frêche

NOTRE PROJET POUR LA CIRCONSCRIPTION MONTPELLIER-LODÈVE

Sept ans déjà que nous travaillons ensemble. Je vous ai écoutés avec pragmatisme dans la diversité de vos préoccupations. Nous avons déjà beaucoup fait. Je me représente devant vous parce que je suis porteur d'un projet.

En quinze ans, j'ai su donner à Montpellier, avec mon équipe, les atouts indispensables à son développement.

J'ai, pour l'ensemble de cette 4e circonscription, la même ambition que j'ai eue pour Montpellier, car toutes les potentialités de développement existent, pourvu qu'on les inscrive dans un projet dynamique, harmonieux et cohérent.

Opposer systématiquement le monde urbain et le monde rural, c'est enfermer ce dernier dans une spirale de l'échec.

Créer des synergies réelles, tout en préservant les caractères authentiques de chaque commune, c'est offrir à chacun d'entre nous l'assurance d'un devenir meilleur.

Il faut aujourd'hui concentrer nos efforts sur quelques priorités qui seront les lignes de force de mon action de député.

• **Pour l'emploi :** Refus du chômage à la Cogema, à Irrifrance, aux Charbonnages ou à I.B.M. Continuation de la création d'emplois dans de nouvelles zones.

• **Formation** adaptée pour les jeunes, réflexion sur le partage du travail, complémentarité entre Montpellier et les Hauts Cantons sous-tendront mes actions.

• **Synergie** de Montpellier avec les artisans et les entreprises du bâtiment.

• **La première des libertés, la sécurité :** Après le succès obtenu par la création de 83 postes de policiers supplémentaires, poursuivons cette orientation et, ensemble, ayons la même démarche pour toute la circonscription.

• **Solidarité :** Refusons la remise en cause des acquis sociaux qui sont le ciment de notre société (sécurité sociale, retraite à 60 ans, R.M.I., couverture sociale pour tous, allocation logement, justice pour les Rapatriés, garantie des retraites).

• **Environnement :** Protégeons la qualité des paysages de notre région : refus de la multiplication des carrières, de l'urbanisme sauvage et des autoroutes superflues. Poursuivons la réalisation d'espaces verts dans les villes et la mise en place de la filière Demeter qui permet le tri sélectif des déchets ménagers. Il faut protéger les rivières (Hérault, Lez, Mosson, Lergue…), les espaces naturels (garrigue, Pic St-Loup…). Refusons l'usine Thermoël au Bousquet-d'Orb.

Depuis longtemps, beaucoup d'entre vous m'ont fait confiance parce que j'ai tenu mes promesses.

Les engagements que je prends ici, nous les réaliserons ensemble, pour bâtir une société dont nos enfants pourront être légitimement fiers.

Présentation du Plan pour l'Emploi dans les Hauts-Cantons, avec Jacques Rigaud, Maire de Ganges. Objectif : 3000 emplois en cinq ans !





Marché de Clermont-l'Hérault, en compagnie de Marcel Vidal, Sénateur-maire, Conseiller général, Co-président du Comité de Soutien.

Pose de la première pierre de la Résidence des Portes du Puits de Gaud à Saint-Jean-de-Védas, avec Jacques Atlan, Maire, Vice-président de Montpellier-District.



Signature de la convention canoë-kayak Montpellier-Gignac, avec Guy Lassalvy, Maire de Gignac, Suppléant.



IMPRIMERIE OFFSET-LANGUEDOC - Tél. : 67 87 40 80